

APPEL À LA VIGILANCE

14 avril 2026

Depuis décembre 2024 un foyer épidémique de rage du raton laveur touche le sud du Québec avec plus de 100 ratons laveurs rabiques qui ont été retrouvés dans le sud-est de la Montérégie et le sud-ouest de l'Estrie en date du 14 avril 2026. La situation continue d'évoluer rapidement, avec la détection presque hebdomadaire de nouveaux ratons rabiques sur un territoire grandissant. Différentes opérations de vaccination des animaux sauvages sont prévues à nouveau cette année dans le sud du Québec.

Cas animaux : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/liste-maladies-animales/rage-chez-les-animaux>

**ÉVALUER LE RISQUE DE TRANSMISSION DE LA RAGE POUR LA PERSONNE EXPOSÉE À UN ANIMAL**

- Utiliser l'**Outil d'aide à la décision du MSSS pour la gestion des expositions à risque de rage** chez vos patients, incluant les **indications de prophylaxie post-exposition (PPE)** : <https://www.msss.gouv.qc.ca/aide-decision-app/accueil.php?situation=Rage>
- Cet outil soutient la prise en charge en tenant compte des caractéristiques de l'exposition ainsi que de l'espèce, l'état de santé et le comportement du mammifère impliqué.
- Contacter la DSPu si besoin de soutien pour l'évaluation du risque ou la conduite à tenir.

**VÉRIFIER LE NIVEAU DE RISQUE DE RAGE ANIMALE DU SECTEUR GÉOGRAPHIQUE**

- Considérer le niveau de risque du secteur d'où provient l'animal dans les situations le nécessitant\*, conformément à l'Outil d'aide à la décision du MSSS :
  - **Comme le front épidémique de rage évolue rapidement, il est essentiel de consulter le niveau de risque de rage du secteur via la carte interactive ou le tableau**, et ce, à chaque nouvelle exposition : <https://www.inspq.qc.ca/zoonoses/rage>
- Partout au Québec, une exposition significative à un mammifère sauvage, incluant la chauve-souris, pose un risque de rage.
- Actuellement, la majorité de la Montérégie et de l'Estrie est considérée à risque élevé de rage terrestre, tout comme le Nunavik, les Terres-Cries-de-la-Baie-James, le Nord-du-Québec et certaines municipalités de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.
- \*L'Outil considère le niveau de risque du secteur géographique dans les situations suivantes :
  - Exposition significative à un gros rongeur sauvage (ex. marmotte, porc-épic) ou un lagomorphe sauvage (ex. lièvre, lapin sauvage)
  - Certaines situations d'expositions à un mammifère domestique (ex. chien, chat, furet, bovin).
  - Certaines situations où une analyse de l'animal est demandée.

**PROCÉDER AUX DEMANDES ET SUIVIS APPROPRIÉS**

Si nécessaire conformément à l'Outil d'aide à la décision:

- Contacter la Direction de santé publique (DSPu) où habite votre patient pour demander l'analyse d'un mammifère sauvage disponible. DSPu Montérégie : 1-800-265-6213.
- Demander l'observation de l'animal domestique impliqué dans l'exposition au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Assurez le suivi auprès de votre patient lorsque le MAPAQ vous retournera le résultat de son évaluation. (formulaire : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003718/>)

**POUR REJOINDRE LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE (DSPu)**

Par télécopieur : Transmettre le formulaire de déclaration AS-770 au 450-928-3023.

S'il s'agit d'une urgence, par téléphone : 1-800-265-6213

**Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être divulgués au public.**

## CONSULTER LES OUTILS CLINIQUES ET RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- Extranet Montérégie : <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/dspu/maladies-infectieuses/pci-communaute/#zoonoses>
- Capsule de formation « Prophylaxie post exposition contre la rage » (30 minutes), disponible sur l'Environnement numérique d'apprentissage de la Montérégie (ENA) et sur notre extranet <https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=16159>
- PPE contre la rage (Protocole d'immunisation du Québec) : vaccins ([Rage : vaccin contre la rage - Vaccins - Professionnels de la santé - MSSS](#)), et immunoglobulines antirabiques (<https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-immunoglobulines/rig-immunoglobulines-contre-la-rage/>)
- MSSS RAGE – professionnels : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/rage/documentation/>
- Gouvernement du Québec - population  
Rage humains : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/rage-chez-humain>  
Operations de vaccinations de la faune : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/liste-maladies-animales/rage-chez-les-animaux/operations-de-surveillance-de-la-rage-du-raton-laveur>
- Tétanos : Outil d'aide à la décision pour la prophylaxie antitétanique <https://msss.gouv.qc.ca/aide-decision-app/etape.php?p&situation=Tetanos>